

Encaissement partiel ou total

Quelques remarques pour vous aider

Ce formulaire vous permet de faire un retrait exceptionnel à partir de votre International Prudence Bond en l'encaissant de façon partielle ou totale.

Ce formulaire est divisé en plusieurs sections. Vous trouverez, à la fin de chacune d'elles, les **remarques** nécessaires pour vous aider à remplir ce formulaire.

Veuillez écrire en LETTRES MAJUSCULES ou cocher les cases requises avec de l'encre noire. Vos initiales doivent être ajoutées à toute modification – n'utilisez pas de liquide correcteur car cela rendra votre application invalide.

Section A – Renseignements

Numéro de l'obligation

Titulaire(s) de la police

Section B – Retraits partiels

PVeuillez sélectionner l'une des options suivantes :

Si vous sélectionnez l'Option 1 ou 2, l'Échéancier ou les Échéanciers de la ou des polices que vous encaissez doit/doivent être renvoyé(s) avec votre demande.

Option 1 Encaissement total – toutes les polices de l'Obligation¹ (cochez le cas échéant)

Encaissement total de l'obligation

Option 2 Encaissement partiel – polices précisées de l'Obligation² (cochez le cas échéant)

Combien de polices souhaitez-vous encaissez ? (veuillez préciser un chiffre)

Option 3 Encaissement partiel d'un montant précisé de l'Obligation^{2, 3} (cochez le cas échéant)

Encaissement partiel de l'obligation par encaissement partiel de la ou des police(s) de l'Obligation

Quel montant souhaitez-vous retirer ? (montant requis)

Tout paiement sera effectué dans la devise des bénéfices de l'investissement consignée dans nos dossiers au moment du retrait, à moins que vous ne demandiez un paiement dans une devise différente.

Remarques

1 L'obligation sera annulée si cette option est sélectionnée.

2 L'option 2 est uniquement disponible si l'obligation comprend deux polices ou plus. Encaissement partiel de l'obligation par encaissement total d'une ou plusieurs polices de l'Obligation. Pour en savoir plus sur les limites de retrait, consultez votre document sur les caractéristiques principales.

3 Un investissement minimum de 112,50 €, 112,50 US\$ ou 75 £ doit être conservé dans chaque fonds que vous détenez.

Section C – Renseignements sur le bénéficiaire

Si vous détenez un compte bancaire britannique et que vous résidez en dehors du Royaume-Uni, veuillez vérifier que votre banque peut accepter votre paiement.

Le transfert électronique de fonds vers votre compte bancaire fait partie de la politique de Prudential International. Tout paiement vers un compte qui n'est pas situé en Europe et dans une devise autre que l'Euro € et la livre £ du R-U sera réalisé par transfert télégraphique. **4, 5**

Nom de la banque

Adresse

 Code postal

IBAN

Nom du titulaire du compte

Numéro du compte

Code guichet

 – –

Swift-BIC

Remarques

4 Prudential International ne charge actuellement aucun frais pour les paiements réalisés par transfert télégraphique, mais peut le faire à l'avenir. De plus, les banques y compris celle du bénéficiaire peuvent prélever d'autres frais.

5 Pour tous les paiements, Prudential International a besoin d documents permettant de vérifier que le compte est détenu au nom du ou des assuré(s). Cela peut se faire en présentant une copie d'un relevé bancaire pour le compte sur lequel les fonds doivent être envoyés. Nous exigeons une pièce d'identité à jour et une attestation de domicile de(s) assuré(s) et de tout titulaire d'un compte joint afin de respecter toutes les obligations légales et réglementaires.

Les paiements ne peuvent être effectués tant que nos exigences en matière d'identification et de vérification ne sont pas satisfaites, et qu'une vérification complète du compte bancaire n'a pas été reçue.

www.prudential-international.com

Le siège social de Prudential International est situé en Irlande, à Fitzwilliam Court, Leeson CI, Dublin 2, D02 TC95. Prudential International est un nom commercial de Prudential International Assurance plc, une compagnie d'assurance-vie menant ses activités depuis l'Irlande. Numéro d'immatriculation : 209956. Prudential International Assurance plc est agréée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Prudential International fait partie du même groupe de sociétés que The Prudential Assurance Company Limited. The Prudential Assurance Company Limited et Prudential International sont respectivement des filiales directes et indirectes de M&G plc, une entreprise enregistrée au Royaume-Uni. The Prudential Assurance Company Limited n'est en aucune façon affiliée à Prudential Financial, Inc., une entreprise dont le siège principal se situe aux États-Unis, ou à Prudential plc, un groupe international enregistré au Royaume-Uni.